



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AUDITION AU CESE OUTRE-MER

25 octobre 2022

Présentation de l'OFB

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Il est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité dans l'**Hexagone** et en **Outre-mer**.

Créé au 1er janvier 2020 par la **Loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019**, l'OFB est sous la double tutelle du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'OFB en chiffres...

- 2 800 agents, environ 2 000 agents de terrain dont près de 1 700 inspecteurs de l'environnement,
- 11 directions régionales et une direction interrégionale métropolitaine,
- **1 direction des Outre-mer composée de 5 délégations territoriales,**
- 8 parcs naturels marins et le sanctuaire AGOA,
- 30 réserves

**Direction Outre-mer
OFB**

5 délégations territoriales

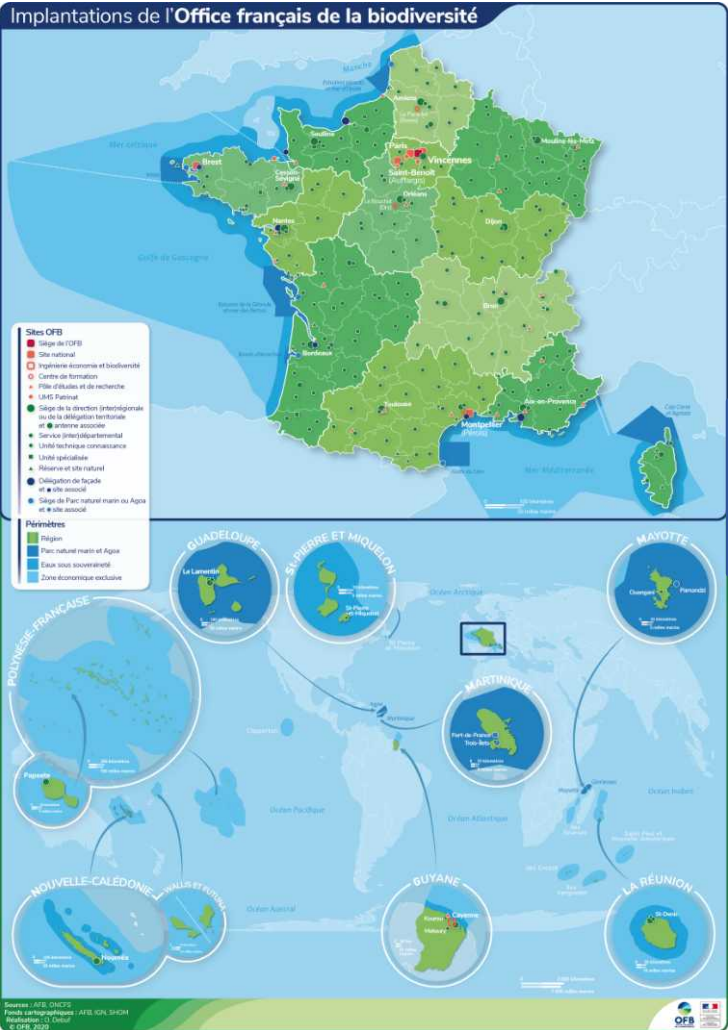
Délégation Antilles

Délégation Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna.

Délégation Océan indien (Mayotte et Réunion)

Délégation Guyane

Délégation Polynésie



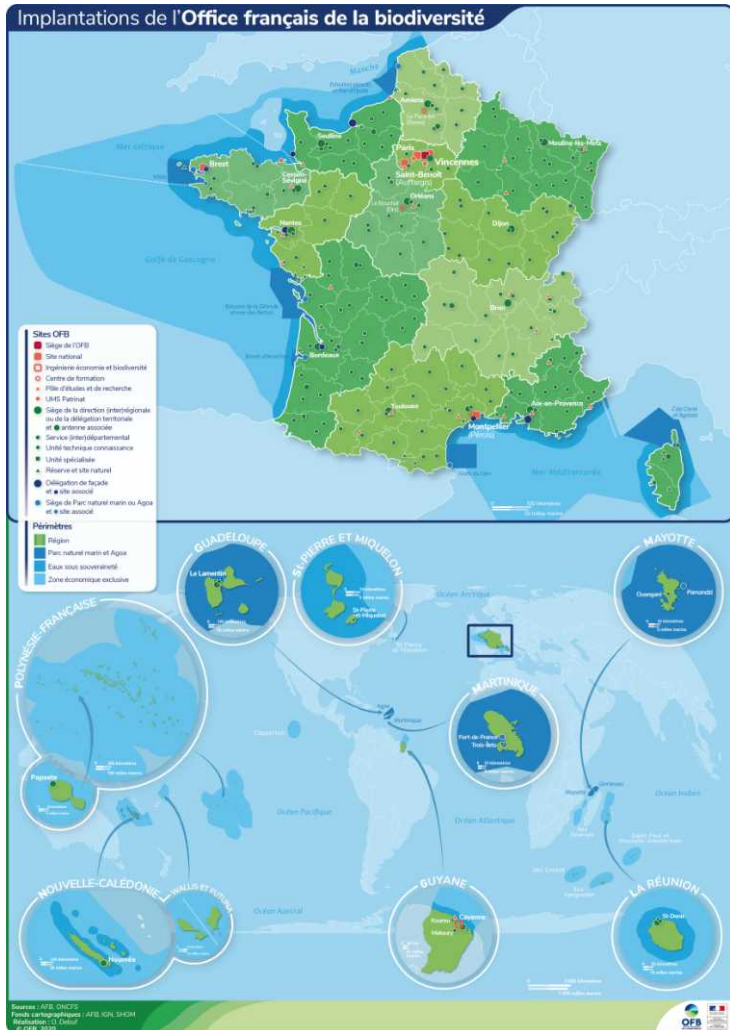


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



la direction de l'Outre- mer



En outre-mer, l'OFB intervient sur l'ensemble des milieux terrestres, aquatiques et marins des **collectivités régies par l'article 73 de la Constitution (DROM)**, des **collectivités de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon** ainsi que des **Terres australes et antarctiques françaises**.

L'OFB apporte un « **soutien financier**, à travers l'attribution d'aides financières à des projets en faveur de la biodiversité et de la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau et à travers la garantie de la **solidité financière entre les bassins hydrographiques** » (I, 4°, h. de l'article L131-9)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

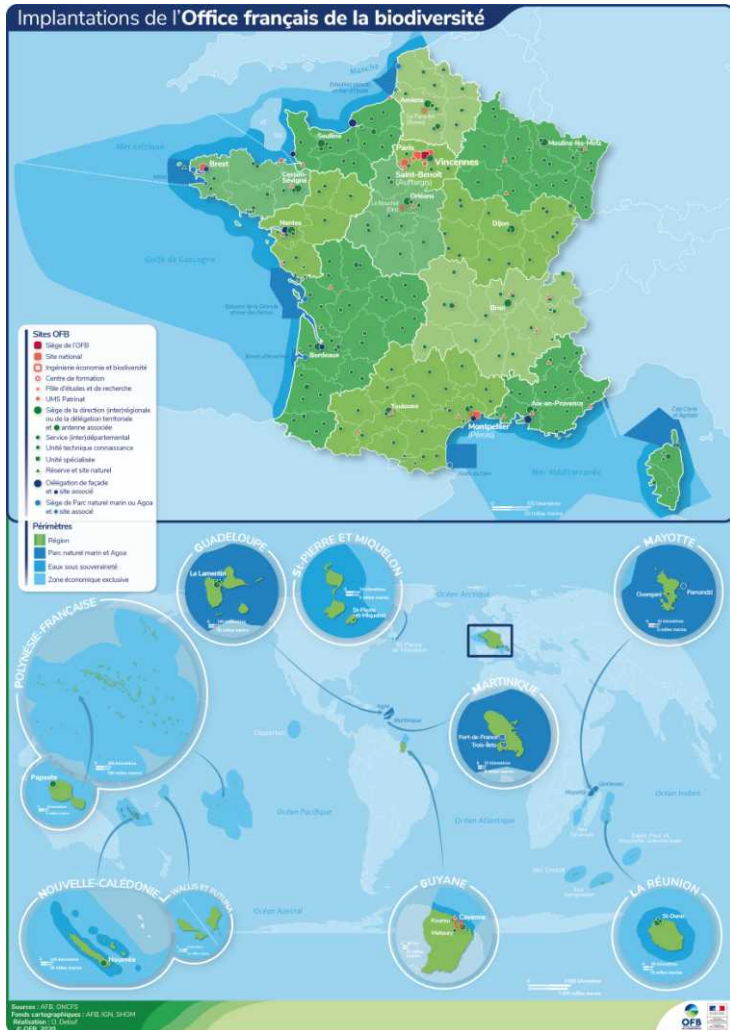
Liberté
Égalité
Fraternité



REGION GUADELOUPE

Archipel d'Avenir

La direction des Outre-mer



L'OFB peut aussi mener, dans le cadre de **conventions**, des actions à **Saint-Barthélemy**, dans les **îles Wallis et Futuna**, en **Polynésie française** ainsi qu'en **Nouvelle-Calédonie** ou dans ses provinces, à la demande des collectivités (II. de l'article L131-9).

Bilan du programme en cours

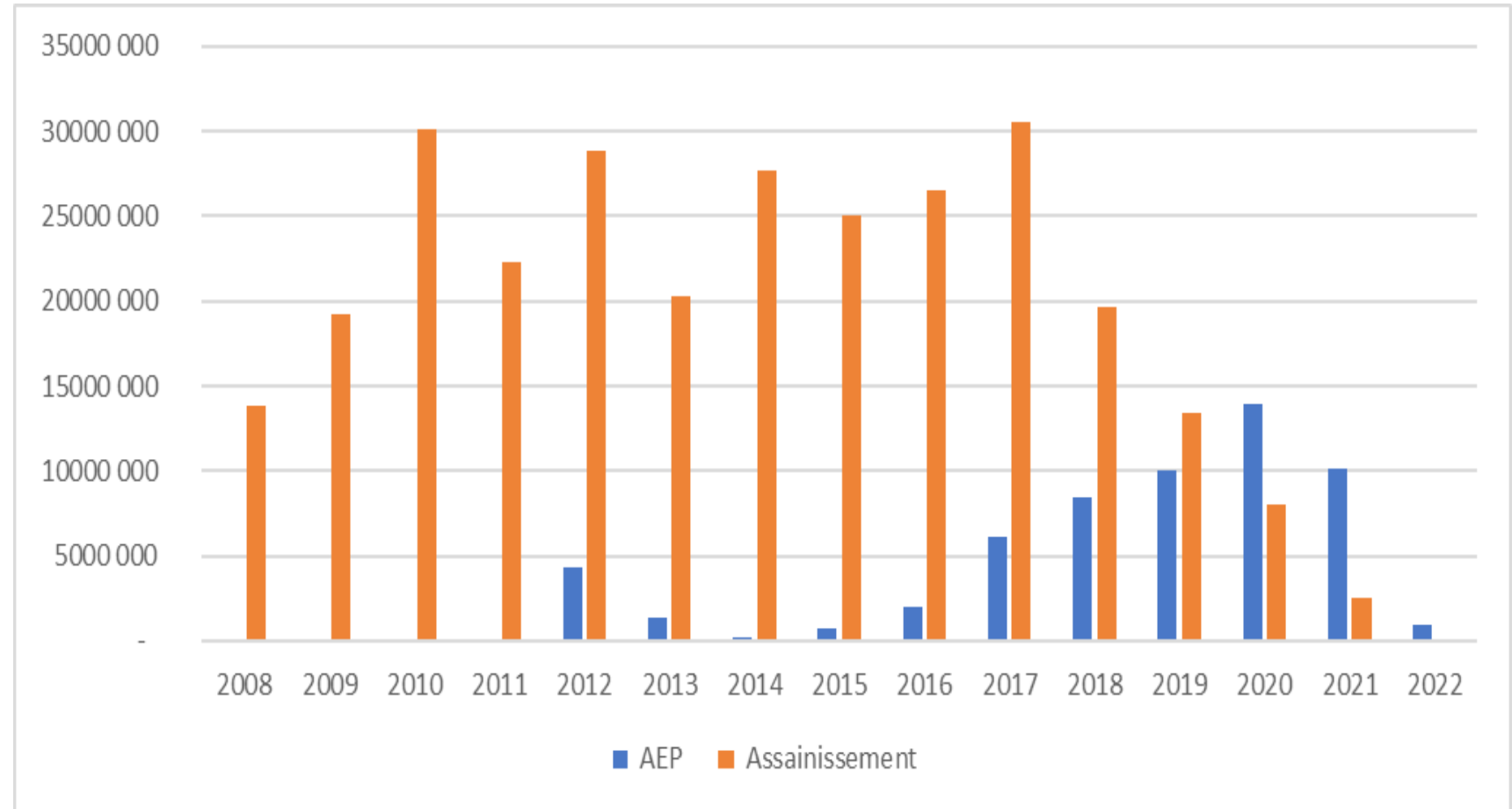
SI B (Août 2022)

Historique des investissements

Engagements eau et assainissement depuis 2010

➤ **De 2008 à 2019**
: investissements
majoritaires sur
l'assainissement.

➤ **A partir de
2020**
: investissements
majoritaires sur AEP
+ effondrement
investissements
assainissement



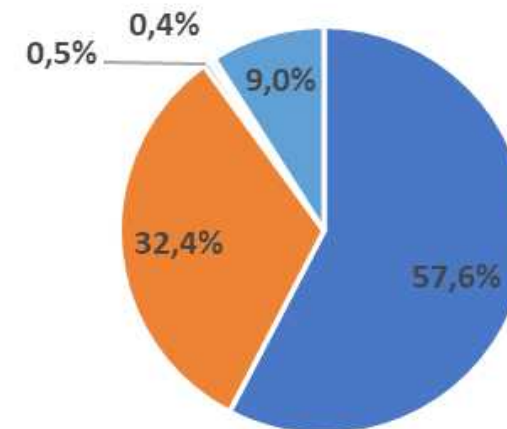
SIB dans les CCT des DROM et dans les COM (depuis 2019)

	AEP	EU	Biodiv	Gouvernance	PITE	Total
Engagements	33 244 066	19 108 095	272 500	236 800	4 800 000	57 661 461

- **Majorité des montants sur l'AEP**
(les projets d'assainissement sont plus couteux et moins nombreux)
- **Etudes de gouvernance très minoritaires (GEMAPI et loi NOTRe)**
- **Pas de Biodiversité**

PITE = programme d'interventions territoriales de l'Etat en Guyane

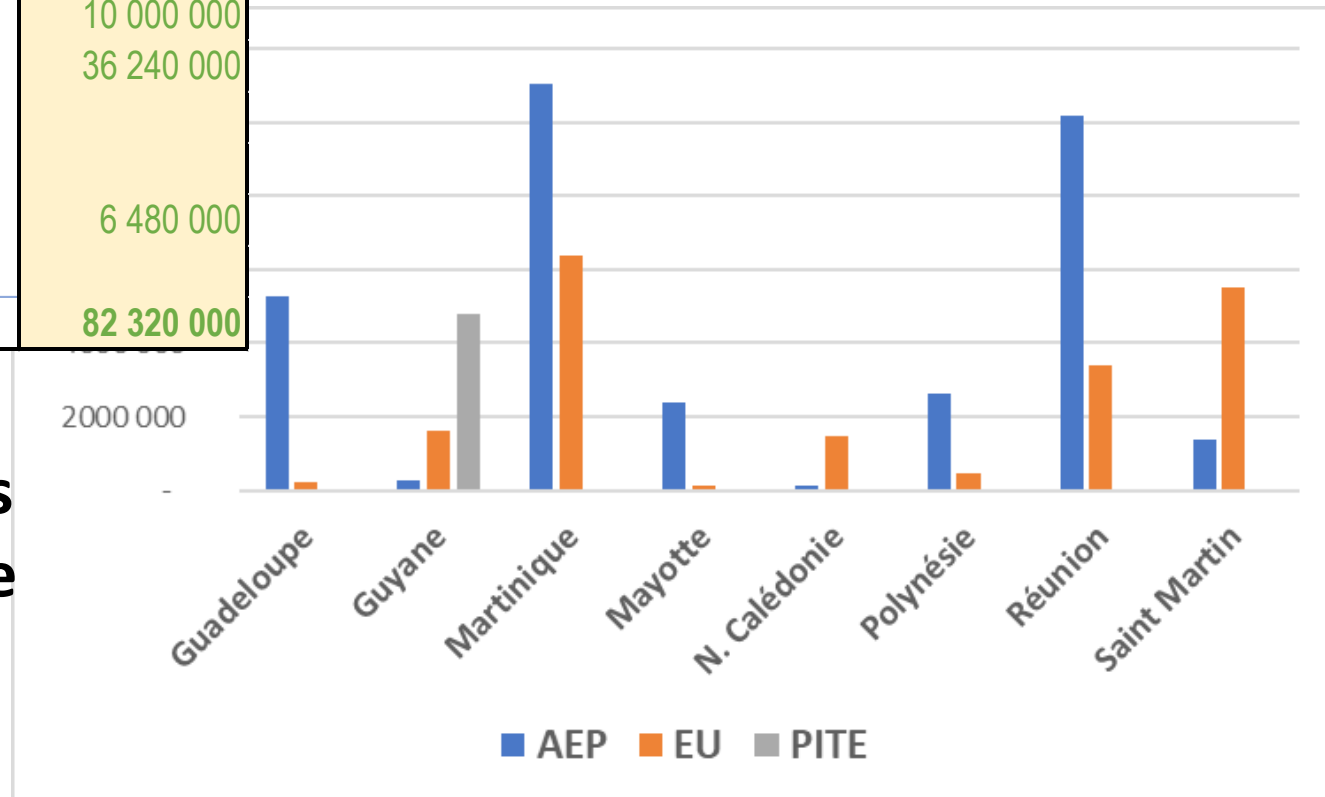
Répartition des aides SIB depuis 2019



■ AEP
 ■ Assainissement
 ■ Biodiversité
 ■ Gouvernance
 ■ PITE

SIB « infrastructures » = AEP et EU dans les CCT des DROM et dans les COM

Territoire	AEP	EU	PITE	Total général	Enveloppe indic. CCT
Guadeloupe	5 255 609	230 205		5 485 814	19 200 000
Guyane	251 952	1 591 130	4 800 000	6 643 082	10 400 000
Martinique	11 064 098	6 397 436		17 461 533	10 000 000
Mayotte	2 370 000	100 000		2 470 000	36 240 000
N. Calédonie	132 931	1 450 759		1 583 690	
Polynésie	2 621 596	473 000		3 094 595	
Réunion	10 197 881	3 372 130		13 570 011	6 480 000
Saint Martin	1 350 000	5 493 435		6 843 435	
	33 244 066	19 108 095	4 800 000	57 152 161	82 320 000



- Montant moindres dans les COM
- Disparité du dynamisme des demandes
- Attention à ne pas raisonner sur la base des besoins sans tenir compte des capacité à réaliser les travaux.

Bilan du programme en cours

Le dernier avis du ministère qui est sorti en juin dernier sur les données de 2020 → **31 stations** sont non conformes au titre de la DERU en Outre-mer.

Territoires	Nombre de Stations NC (2020)	Taux de NC (sur la base des stations publiques)
Guadeloupe	12	72%
Guyane	2	8,7%
Martinique	10	67%
Réunion	1	6,25%
Mayotte	6	Pas de données
Total	31	

Bilan du programme en cours

Paievements de la SIB dans les CCT des DROM et dans les COM

	Engagements	Paievements	Reste à payer
2019	19 002 413	12 674 826	6 314 443
2020	22 115 923	11 486 687	10 629 236
2021	15 688 125	3 346 921	12 341 203
2022	855 000	85 500	769 500
	57 661 461	27 593 934	30 054 383

- **Trop de restes à payer sur des conventions déjà anciennes**
- **La moitié des montants sont sur des conventions de début de CCT**

Bi l a n du programme en cours

SIB : conventions de 2007 à 2020 incluses

- Depuis 2007 et sans prendre en compte les conventions engagées en 2021 et 2022 :

- Plus de la moitié des conventions ne sont pas soldées (travaux achevés ??????????)
- Dont 121 conventions sans AUCUN justificatif financier (travaux démarrés ??????????)

	Cloturées ou soldées	En cours	Total
Guadeloupe	25	26	51
Guyane	39	22	61
Martinique	34	31	65
Mayotte	17	37	54
N. Calédonie	11	7	18
Polynésie	7	6	13
Réunion	48	55	103
Saint Barth	1	0	1
Saint Martin	3	8	11
St P & M	0	2	2
Wallis & F	1	1	2
	186	210	396

Bi l a n d u P l a n d e r e l a n c e

(O c t o b r e 2 0 2 2)

Bilan du plan de relance **(octobre 2022)**

Synthèse des dossiers par territoire sur le Plan de relance

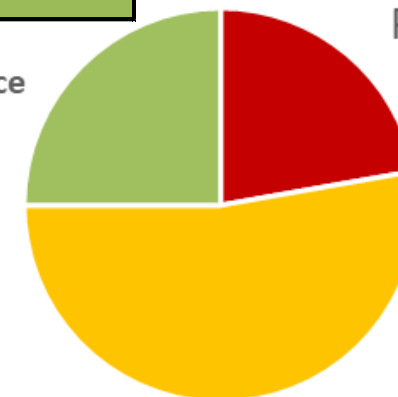
Plan de relance				
Territoires	Engagements 2021	Engagements 2022	Nombre de dossiers	TOTAL GENERAL
971 - Guadeloupe	7 208 000	1 040 000,0	3	8 248 000
972 - Martinique	7 270 000	2 000 000,0	6	9 270 000
973 - Guyane	8 369 776		11	8 369 776
974 - La Réunion	7 876 949	1 711 275,4	9	9 588 224
976 - Mayotte	8 298 000	1 760 000,0	7	10 058 000
978 - Saint-Martin	760 000		1	760 000
Total général	39 782 725	6 600 000	37	46 294 000

Bilan du plan de relance (octobre 2022)

	Engagements	Paiements	Sans ordre de service	Travaux en cours	travaux achevés
Guadeloupe	8 248 000	3 549 344	1	1	1
Guyane	8 369 776	1 818 914	3	3	4
Martinique	9 270 000	1 771 000	3	3	
Mayotte	10 058 000	2 898 052		7	
Réunion	9 588 224	3 111 347		5	4
Saint Martin	760 000	76 000	1		
	46 294 000	13 224 658	8	19	9

Etat des travaux Plan de relance

- Sans ordre de service
- Travaux en cours
- travaux achevés



PLAN DE RELANCE

Bilan du plan de relance (octobre 2022)

Au 17 octobre 2022, sur 37 Conventions du PDR :

- **13%** sont en alerte retard ou en absence totale d'informations sur l'avancement des travaux
- **62%** ont démarré ou en cours de démarrage imminent (*d'autres alertes pourraient être faites sur ces travaux en cours de démarrage au cours de l'année 2023*)
- **24%** sont soldées ou achevées ou sur le point d'être soldées
- **51%** des conventions ont fait l'objet d'avenants (avenants de durée avec demande de prolongation de la période d'exécution des travaux jusqu'en août ou novembre 2023) et 2 demandes d'avenant ont été refusées (demande de prolongation au-delà de 2023)

**Conclusions SI B
&
Plan de relance**

Principales conclusions tirées de ces données :

- Les taux de subventions (30% AEP + 20% Assainissement → 30% AEP + 30% assainissement sous réserve de la délibération du CA du 30 novembre 2022) ne sont pas des facteurs limitants pour le montage des projets.
- Ces données montrent que le véritable enjeu est bien la **consommation des subventions** allouées par l'OFB. Les autorités organisatrices sous-consomment les fonds d'investissement par manque d'**INGENIERIE** pour finaliser les projets.

Principales conclusions tirées de ces données :

- **Attention à ne pas raisonner sur la base des besoins sans tenir compte des capacités à réaliser les travaux** (capacité d'ingénierie, capacité du territoire à porter un certain montant de travaux : entreprises et matériels disponibles sur le terrain, connaissance des réseaux,...) : Exemple de la Guadeloupe avec le PAP 2018-2022
- Les enjeux sur l'assainissement deviennent de plus en plus critiques sur certains territoires. Les urgences sur l'AEP ne font qu'accélérer l'effondrement des investissements sur l'assainissement.



Conclusions SIB et PDR

Principales conclusions tirées de nos observations :

- **Choix de la technologie des stations de traitements des eaux usées (STEU) :** Il faut privilégier des technologies **robustes** qui ont fait leurs preuves et demeurent moins onéreuses (et non pas des technologies expérimentales coûteuses dont l'ingénierie n'existe pas en local), des **solutions fondées sur la nature** (STEU avec filtre planté) peu énergivores.



Conclusions SIB et PDR

Principales conclusions tirées de nos observations :

- **Raccordement des particuliers aux stations collectives** (nous en parlerons dans la partie questions/ réponses).



Conclusions SIB et PDR

Il nous faut changer de paradigme sur la gestion des l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer et casser le dogme que seuls les fonds d'investissement sont nécessaires pour rétablir le service public :

- Pour atteindre les objectifs de consommation des fonds d'investissements : **déployer des cellules d'ingénierie** (en externe ou en interne dans les autorités organisatrices) pour réaliser les projets subventionnés.
- Améliorer la gouvernance des autorités organisatrices par les services de l'Etat, tout en favorisant une montée en puissance de cette gouvernance et, à termes, sa totale autonomie sur ses compétences.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention

Mèsi on pil

Mèsi an chay

Gros mersi

Māuruuru roa

Malo tou ofa

Malo le alofa

Questions / Réponses